SOCIETE DES AMIS DU MUSEE NATIONAL DE CERAMIQUE.SEVRES

Bourse de master I et II « Pierre Chevalier expert- Fondation Salins »

Règlement

La société octroie une bourse dénommée Bourse *Pierre Chevalier, expert-Fondation Salins*, d'une valeur de 2 000 €, (1000 € la première année de master, 1000 € la seconde année) destinée à des étudiants inscrits à l'Université en master dont les sujets de recherche sont en lien avec les arts du feu (céramique, grès, poterie, verre) et s'intègrent dans les domaines suivants :

- Arts, lettres, langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences et technologies.

Ce soutien financier à la recherche sur les arts du feu s'inscrit dans les missions de la Société des amis du musée national de céramique. Sèvres, à savoir la connaissance sur les arts du feu et leur diffusion.

Les bourses sont ouvertes à tous les étudiants, sans condition de nationalité, inscrits l'année de leur candidature dans un établissement d'enseignement supérieur français. Le suivi des cours est obligatoire, la bourse pouvant être suspendue en cas d'absence non justifiée.

Dossier:

Le dossier de candidature complet (voir feuille annexe) doit obligatoirement être envoyé au plus tard le 24 octobre par voie électronique à l'adresse

prixetbourses@amisdesevres.com

. Il devra être accompagné d'une lettre du directeur de master attestant de l'inscription en master et des qualités de l'étudiant.

Jury:

Le jury est présidé par le ou la président (e) de la Société des amis du musée national de céramique. Sèvres.

Il est constitué par :

- Céline Paul, directrice du département du patrimoine et des collections de l'Etablissement public Cité de la céramique - Sèvres & Limoges ou son représentant
- Rossella Froissart, professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

- Celine Ventura Teixeira, maître de conférences – Histoire de l'art moderne (Université d'Aix-Marseille)

Calendrier:

- Diffusion de l'appel à candidatures : septembre 2025

- Date limite d'envoi des candidatures : 24 octobre 2025

- Réunion du jury et envoi des réponses : novembre 2025